

Huit mètres carrés de blé

Autor(en): **Escher, Gérard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1598

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Huit mètres carrés de blé

La plantation de blé transgénique de Lindau est un projet de recherche fondamentale étranger à la commercialisation crainte par les milieux écologiques. L'interdiction exigée par les opposants fait fi de la liberté indispensable à l'invention scientifique.

Les huit mètres carrés de jardin de Lindau, une surface des plus disputée de Suisse - quatre ans de procédure, 500 000 francs de frais - verront, si tout va bien, germer des plants de blé modifiés par génie génétique, après que les militants de Greenpeace enchaînés au grillage ont vidé pacifiquement les lieux pour éviter des engelures et ont renoncé à saccager la plantation, pour éviter «une dissémination de matériel recombinant dans l'environnement».

Espérons donc un dénouement paisible d'une affaire pénible. A son paroxysme elle opposait d'un côté des protagonistes convaincus que la plantation allait ruiner à tout jamais les chances d'une «Suis-

se bio» (cf. page 5), et de l'autre, ceux persuadés qu'un arrêt de l'expérience allait enterrer définitivement toute recherche scientifique dans notre pays. Essayons de tirer quelques leçons.

Un modèle pour la recherche fondamentale

Les militants opposants ont été incapables de reconnaître que le projet de Lindau est un projet de recherche fondamentale. C'est leur plus grande erreur. Pourtant, tout indiquait qu'il ne s'agissait pas d'une simple étude de faisabilité menant à la commercialisation. En particulier, le choix de la maladie, la «carie du blé», dont le blé devait devenir résistant par génie génétique. Cette maladie ne présente pas de menace commerciale aujourd'hui et surtout elle peut être combattue efficacement par des moyens simples (l'eau chaude notamment). Il s'agit donc ici d'un «modèle», censé tester des questions plus fondamentales, telles la robustesse, l'efficacité et le comportement selon les variations de l'environnement des séquences génétiques transplantées. Le monde de l'agriculture transgénique, dont les surfaces explosent pour le soja et le coton, est caractérisé par la faiblesse de la recherche fondamentale publique désintéressée. Les opposants se sont donc attaqués à ce qui potentiellement est leur allié.

Les chercheurs sont-ils les Winkelried ouvrant, malgré

eux, la brèche à la dissémination commerciale de plantes transgéniques? On peut faire l'hypothèse que c'est le marché, et lui seul, qui détermine la plantation commerciale. La tomate *FlavrSavr*, c'est fini; le coton *Bt* se plante de plus en plus. Les clients, aidés par l'étiquetage explicite obtenu de haute lutte par les associations de consommateur - ont choisi. Pourtant, les recherches sur la tomate étaient bien plus nombreuses que celles sur le coton, notoirement réduites à la recherche privée.

Le pouvoir des citoyens de dire non

Les chercheurs eux ont sous-estimé les craintes de la population. Après tout, nous mangeons allégrement des agrumes sans pépins produits par sélection dite traditionnelle, mais reposant de fait sur une irradiation massive des semences, entraînant des remaniements génétiques colossaux, sélectionnés et clonés par la suite. L'insertion d'une séquence connue par ingénierie génétique est perçue comme nettement plus dangereuse que la manipulation au hasard de milliers de gènes. Mais cette dédramatisation de la notion d'OGM ne suffit pas pour lever les peurs de la population. Le consentement éclairé des citoyens doit être obtenu; plus difficile est de comprendre que les concitoyens sont non seulement des gens qui demandent à être éclairés, mais qu'ils ont effecti-

vement le pouvoir de dire non à un projet.

La recherche fondamentale ne peut être programmée dans les détails, il lui faut toujours un espace de bricolage. Les procédures d'autorisation de projets scientifiques devraient respecter cet espace de liberté et se concentrer sur la protection des gens et de l'environnement. C'est le grand défi dans les domaines scientifiques sensibles, tels le génie génétique agricole ou les cellules souches embryonnaires humaines. Si la méthodologie, la mise en œuvre et l'analyse des résultats sont trop étroitement contrôlées par les procédures d'autorisation, si la capacité d'invention en cours de route est réduite à zéro, on court rapidement le danger d'un nouveau maccarthysme, à l'instar des parlementaires conservateurs du Congrès américain qui ont épluché, pour les faire suspendre, sous prétexte de faiblesse méthodologique, tous les projets de recherche fondamentale comportant les mots-clé «sida» et «prostitution».

ge

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marc Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Alex Dépraz (ad)
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Anne Rivier
Charles-F. Pochon (cfp)
Adèle Thorens (ath)

Forum:
Susanne Blank
Travail.Suisse

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch

Fabrique de DP

Domaine Public ne paraîtra pas pendant deux semaines lors des fêtes de Pâques. Le journal paraîtra à nouveau le vendredi 23 avril 2004. Nous vous remercions de votre fidélité.